



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 01 SEPTEMBRE 2015

Trois services d'urgences dans le viseur d'un rapport

Un rapport préconise de fermer les services d'urgences accueillant moins de 10 000 patients par an. Dont Barbezieux, Ruffec et Confolens.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

C'est un rapport qui opère la carte de France des urgences dans le vif. Tendances amputation plutôt que fine incision. Ce rapport, c'est celui remis par Jean-Yves Grall, le directeur de l'agence régionale de santé (ARS) du Nord-Pas-de-Calais, au ministère de la Santé. Révélé hier par *Le Figaro*, il préconise de fermer les 67 services français accueillant moins de 10 000 patients par an afin de concentrer les moyens, et surtout les médecins urgentistes, sur les grosses structures.

»

C'est toujours la même chose: une vision parisienne qui veut concentrer les moyens et créer un désert ailleurs.

Selon ce rapport, trois services d'urgences charentais seraient dans le collimateur: ceux des hôpitaux de Barbezieux, Ruffec et Confolens, qui ne passent pas la barre des 10 000 patients annuels. Pas de quoi troubler Vincent You, le directeur de l'hôpital de Confolens: «Des rapports comme celui-là, j'ai l'impression d'en avoir lu des dizaines ces quinze dernières années. C'est toujours la même chose: une vision parisienne qui veut concentrer les moyens et créer un désert ailleurs.» Et de rappeler que pour



Les nouvelles urgences de Confolens devraient passer la barre des 10 000 patients cette année.

Photo archives CL

la dernière décennie, Confolens, par exemple, a déjà perdu sa chirurgie, sa maternité. «À chaque fois avec des raisonnements purement financiers.»

«Ce n'est qu'un rapport»

Pour justifier ses préconisations, Jean-Yves Grall met en avant les finances, la pénurie de médecins urgentistes en France, la sécurité des patients et aussi le fait que ces services accueilleraient en grande majorité des patients pour de la «bobologie» qui relèverait de la médecine générale. L'indice: seuls 13,5 % des patients de ces services sont ensuite hospitalisés. Sur les finances, le directeur de Confolens prend l'argumentaire à contre-pied. «Nous, on a un hôpital excédentaire, qui attire les patients. Si on fait l'effort d'avoir un service rénové, neuf, propre, les

patients viennent. Cette année, je pense qu'on va passer la barre des 10 000», dit le directeur dont le service emploie huit urgentistes. «Il y a deux lignes de garde nécessaires. Une pour le Smur, une pour l'accueil à l'hôpital. Le Smur à Confolens, c'est 500 sorties par an. Et souvent longues en raison des lieux. Il est donc nécessaire de doubler», argumente-t-il pour expliquer la présence de huit urgentistes dans son établissement. À Barbezieux, André Meurillon, maire et président du conseil de surveillance, relativise aussi: «Ce n'est qu'un rapport et rien d'autre.» L'ARS Poitou-Charentes n'a d'ailleurs pas encore décidé de restructurer son réseau de services d'urgences. Contrairement à la Basse-Normandie et à Rhône-Alpes, Poitou-Charentes préfère attendre quelles suites la ministre de la Santé donnera aux préconisations du rapport Grall.

Les médecins vieillissent la relève tousse

■ Le Cognaçais compte 37 médecins généralistes ■ Vingt ont plus de 60 ans, dont onze plus de 65 ans ■ Les jeunes ne veulent plus des conditions de leurs aînés.

Frédéric BERG
fberg@charentelibre.fr

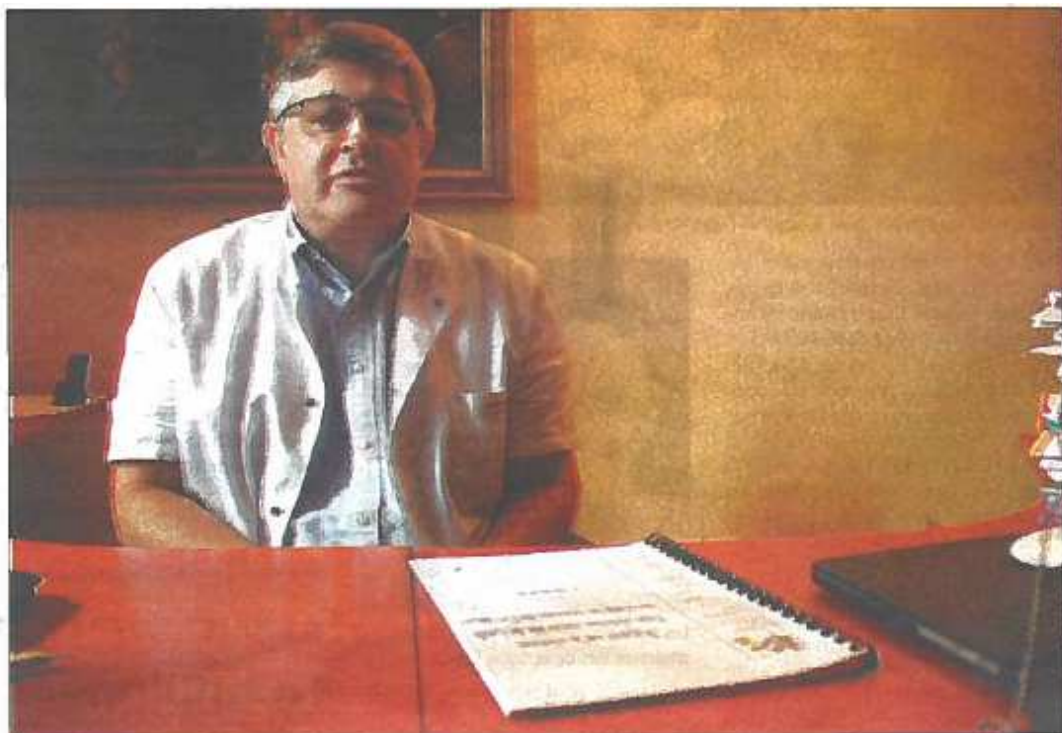
Fin juin, trois médecins généralistes du Cognaçais ont rendu leur stéthoscope. Jean-Claude et Jeanine Provost qui exerçaient dans le quartier de Crouin à Cognac depuis 41 ans et Paul Grenier de Cardenal, installé à Saint-Fort-sur-le-Né. Tous les trois jouaient les prolongations depuis un moment, Jean-Claude Provost étant le plus âgé avec 70 ans, son épouse 67 ans et Paul Grenier de Cardenal 68 ans. Tous sont partis sans trouver de successeurs (lire l'encadré).

»

Les jeunes médecins sont attirés par la fonction publique, ils ne veulent pas de nos horaires, ni des contraintes administratives.

Si l'on ausculte avec attention la carte de la démographie médicale dans le Cognaçais, on réalise que sur 37 médecins généralistes qui restent en activité, vingt – donc plus de la moitié –, ont plus de 60 ans et que onze d'entre eux ont dépassé 65 ans, l'âge théorique de la retraite des médecins.

«Ceux qui partent à la retraite aujourd'hui correspondent à l'époque où le *numerus clausus* [le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année de médecine, mis en place à partir de 1979 NDLR] n'était pas limité. Certes il n'y a jamais eu autant de médecins en France (1) mais ces chiffres sont un trompe-l'œil. D'abord parce que la population médicale est vieillissante, ensuite parce que le nombre de généralistes, lui, continue de baisser en



Pierre-Philippe Brunet, médecin généraliste à Salles-d'Angles, pointe le «manque d'attractivité» du Cognaçais.

Photos F. B.

France comme en Charente et dans le Cognaçais», analyse Pierre-Philippe Brunet, médecin généraliste à Salles-d'Angles.

Seulement 40% des cabinets ont un secrétariat

Selon ce responsable de l'Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux (URPS ML) la situation est «fragile» dans le Cognaçais et ne va pas s'arranger: «D'abord, Cognac et ses environs manquent d'attractivité pour les jeunes. Il suffit de faire une centaine de kilomètres pour constater qu'en Charente-Maritime ou en Gironde, la densité des médecins généralistes est bien meilleure. Second problème, les jeunes médecins sont attirés par la fonction publique, ils ne veulent pas de nos horaires, en particulier les permanences de nuit, ni des contraintes administratives. Mon épouse et moi-même, nous passons des heures chaque jour à nous plier à ce que l'administration impose de paperasserie. Il faut sa-

voir que seulement 40 % des cabinets ont un secrétariat.»

Pour le médecin de Salles-d'Angles, les solutions existent. Il les avait même consignées dans un rapport rédigé avec deux confrères du secteur, les docteurs Thiburce et Lavigne. Le document avait été transmis à la direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS). «On expliquait qu'il fallait revoir la permanence des soins, notamment parce qu'elle ajoute des contraintes et qu'on a l'impression d'être parfaitement inutile quand on est de garde.»

La prise en compte de ce rapport par la DDASS? «Une fin de non-recevoir, on a bossé pendant des semaines pour imaginer des solutions et on n'a même pas reçu une réponse», se désole le médecin qui résume ce qui selon lui pourrait changer les choses: «Un point de consultation unique pour les médecins de garde; la création de pôles médicaux, par exemple trois dans le Cognaçais avec dix généralistes, des spécialistes et d'autres métiers de

santé. Ça permettrait de disposer de vrais secrétariats. Les journées seraient moins longues, les médecins pourraient partager les tours de garde, les cas compliqués, prendre des vacances. Cela offrirait des conditions bien plus favorables pour l'installation de jeunes confrères.»

Ce discours trouve un écho auprès de certains élus. Marianne Reynaud, maire adjointe chargée de la santé à Cognac, reconnaît que des regroupements pluridisciplinaires sont imaginés: «La ville pourrait offrir un appui logistique. Pourquoi ne pas mettre à disposition des secrétaires gérées par nos ressources humaines?»

(1) Selon l'Atlas 2015 de la démographie médicale publié par le Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom), la France comptait 281.007 médecins, actifs et retraités au 1^{er} janvier 2015, soit 1,7% en plus par rapport à 2014. Or ce chiffre inclut le nombre de médecins retraités: 65.548 encore inscrits à l'ordre des médecins. Le nombre des médecins en activité régulière s'élevait début 2015 à 198.365, en légère baisse par rapport à 2014. 26,4 % ont 60 ans ou plus et la moyenne est de 51 ans et demi.

«Tous ont renoncé devant la charge de travail»



Jean-Claude Provost:
«J'ai vu huit médecins intéressés, mais tous ont renoncé.»

Sur le bâtiment situé au 44, boulevard des Borderies dans le quartier de Crouin à Cognac, il reste la trace des deux plaques dévissées. Jean-Claude et Jeanine Provost, installés dans le quartier depuis quarante et un an, ont tenté jusqu'au bout de trouver un remplaçant. «J'ai vu huit médecins intéressés, mais tous ont renoncé devant la charge de travail», soupire Jean-Claude Provost qui reconnaît qu'une patientèle ne se vend plus aujourd'hui: «J'aurais vendu le matériel pour rien, ce n'était pas le problème.» Impliqué au conseil de l'ordre où il va continuer à œuvrer pendant encore quatre ans, le médecin retraité est lui aussi favorable aux

regroupements, aux maisons de santé. Avec une nuance importante: «Le médecin doit participer financièrement. On gagne bien notre vie, il ne faut pas devoir à personne et pas plus à une collectivité.» Christophe Zetter, le médecin qui se retrouve seul au cabinet de Crouin, est assez inquiet: «Pour le moment je peux tenir seul, mais ça ne peut pas continuer très longtemps. Dans un cabinet comme celui-là, il faut être deux, au minimum.» Pour prendre quelques jours de vacances, le docteur Zetter a finalement trouvé un remplaçant cet été: un retraité de 70 ans passés!

«Remettre l'école au cœur de la République»

«Je m'attends à la meilleure rentrée depuis que je suis en Poitou-Charentes.» Jacques Moret, recteur d'académie depuis 2012, en est convaincu: les signaux sont au vert. Après des années marquées par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2013 et 2014, cette rentrée s'annonce un peu plus calme. Mais le Snes-FSU a déjà annoncé une grève ce mois-ci pour dire son opposition à la réforme des collèges, programmée pour 2016. Dans plusieurs écoles, comme à La Rochefoucauld et Ruffec, des parents ont prévu de manifester contre la fermeture annoncée de classes.

■ **Un enseignement moral et civique.** L'une des principales nouveautés est la mise en place d'un enseignement moral et civique. Une heure hebdomadaire pour tous les écoliers et une demi-heure pour les collégiens et lycéens dont le but est de «transmettre un pivot de valeurs communes». Vincent Peillon l'avait esquissée lors de son passage

comme ministre de l'Éducation nationale en 2012. L'après-tuerie de Charlie Hebdo a accéléré la mise en place de cette mesure. Il s'agit d'un temps de discussion autour des valeurs de la République mais aussi de thèmes de société comme l'égalité hommes-femmes, la tolérance... «Les missions de l'école sont la transmission des savoirs, l'insertion professionnelle mais aussi la formation citoyenne: il faut remettre l'école au cœur de la République», plaide Jacques Moret. ■ **Une charte de la laïcité à signer.** Elle était affichée dans les classes depuis 2013. Elle devra désormais être signée par les familles. Que se passera-t-il en cas de refus? «On a fait le pari que tout le monde la signera. Si ce n'est pas le cas, on fera celui de la pédagogie, de la discussion avec l'élève et ses parents», soutient le recteur. ■ **62 professeurs embauchés:** 4 dans le premier degré, 58 dans le second. Auxquels s'ajoutent 10 postes de conseiller principal d'éducation, 9 postes d'accompa-

gnant d'élèves en situation de handicap ainsi que 8 postes pour la formation initiale des enseignants. «Cela porte à 443,5 postes créés dans l'académie depuis 2012. Il y en avait eu 754 détruits lors du précédent quinquennat», souligne le recteur. Conséquence, aucun poste ne sera vacant en primaire, collège et lycée, affirme-t-il. ■ **Préparer la réforme des collèges.** C'est le grand chantier de l'année avant son application à la rentrée 2016. Une première session de formation est prévue pour les vacances de la Toussaint. Les enseignants volontaires toucheront 50 euros par jour de formation. ■ **Poitou-Charentes, champion du périscolaire.** Avec 93% des communes de la région proposant des activités périscolaires dispensées aux élèves de maternelle et primaire, l'académie est la plus outillée de France. «Le défi est d'approfondir et d'éviter la simple juxtaposition des activités scolaires et périscolaires», indique le rectorat.

Julien PRIGENT

La rentrée en Charente

Primaire	31.059 élèves*	1.557,5 enseignants
	▲ 17 de plus qu'en 2014	
Collèges	15.190 élèves*	
	▲ 410 de moins qu'en 2014	
Enseignement adapté	170 élèves	
	= stable par rapport à 2014	
Lycées	10.010 élèves*	
	▲ 190 de moins qu'en 2014	

* effectifs dans le public et le privé sous contrat

Source : Rectorat

INFOGRAPHIE CL



La future grande salle de spectacle sort de terre

Le bâtiment a surgi au bord de la D731, derrière l'Ampélopole. Les travaux ont repris hier. Fin du chantier au printemps.



Alain Riffaud, le maire de Cherves et son adjoint Jean-Louis Étourneau. Cette fois, le chantier a pris une vraie dimension.

Photo S. U.

Stéphane URBAJTEL
s.urbajtel@charentelibre.fr

Cette fois, le bâtiment est vraiment sorti de terre, comme un pied de nez aux perplexes persuadés que ce projet dont on parle depuis dix ans ne verrait jamais le jour. Au bord de la route D731, entre Cognac et Burie, la future salle de spectacle de Cherves-Richemont présente désormais son visage. Immanquable juste derrière l'Ampélopole, le bâtiment du Conservatoire du vignoble charentais. Architecture singulière avec sur le côté, une sorte de cône rappelant la forme d'un tonneau d'eau-de-vie. Cette forme, c'est l'idée du cabinet saintais Caillaud-Piguet. Derrière l'entrée principale, largement vitrée, on devine un large hall d'une centaine de mètres carrés. Il sera assorti de deux petites salles d'une trentaine de places.

«Au total, on a 1.100 m² au sol», décrit Jean-Louis Étourneau, adjoint au maire de Cherves, qui suit pas à pas toutes les étapes du chantier. La salle principale, d'environ

500m², comptera, 640 places assises, dont 250 en gradins rétractables. Ça, c'est pour les spectacles.

«Il y a aussi une configuration à 550 pour recevoir des dîners dansants, 400 pour des repas», décrit Alain Riffaud, le maire de la commune. On a souhaité un bâtiment multi-usages. L'élue en est persuadé: il y aura suffisamment de demandes pour que la salle soit occupée une bonne partie de l'année.

Un chantier à 2,7 millions d'euros

«À commencer par les besoins pour organiser des manifestations scolaires. Au-delà de nos associations communales, cette salle répondra à un besoin exprimé par nos voisins: les mairies et les associations de Louzac-Saint-André, Saint-Sulpice-de-Cognac et Mesnac sont intéressées pour l'utiliser».

De quoi rentabiliser l'investissement? Alain Riffaud ne se fait aucune illusion sur ce point: «Nous le savons d'emblée, un équipement comme cela n'est

pas rentable. Si on parvient à absorber du coût de financement, ce ne sera déjà pas si mal».

C'est que pour réaliser une salle de cet acabit, ça coûte cher: 2,7 millions d'euros. Pour une bonne partie de la somme, Cherves-Richemont peut compter sur son bas de laine. «Pour le reste, nous avons tout simplement recours à l'emprunt». Précision de taille, ajoute Alain Riffaud, «La réalisation de cet équipement ne justifiera pas une augmentation d'impôt».

Livraison et ouverture? Le maire et son adjoint jouent la prudence. Ils parlent du printemps 2016. Après la période de pause estivale, les travaux ont repris hier.

Cet équipement était-il vraiment nécessaire alors que Châteaubernard a livré sa propre salle de spectacle, il y a neuf fois?

Alain Riffaud et Jean-Louis Étourneau estiment que leur bâtiment vient compléter l'offre. «Le Cognacais va être correctement doté en salles de spectacle. Une pour le sud, une autre pour le nord», argumentent les deux élus.

■ CHÂTEAUBERNARD

«Pizza au jardin» au Jardin respectueux ce mois. Rémi Marcotte, de l'association «Les Jardins respectueux» à Châteaubernard, invite aux rendez-vous «pizza au jardin» les jeudis 3, 10 et 17 septembre à partir de 18h30 au potager de l'association. Les gourmands partageront des pizzas dans le jardin. Particularité: chacun participe à la cueillette d'aromates et de fleurs dans le jardin pour confectionner sa pizza avec la récolte pour une recette inédite. Tarif: 10 euros. Réservations obligatoires au 06 12 16 44 94.

De grands enjeux pour les petites classes

GAËLLE RICHARD

g.richard@sudouest.fr

Les portemanteaux patientent, encore anonymes, mais leurs futurs petits locataires sont attendus de pied ferme. En ce lundi matin, veille de rentrée scolaire, dans le couloir de l'école maternelle Léon-Blum à Floirac, en Gironde, l'équipe pédagogique se démène. Enseignantes, maître de Rased et Atsem (1), tout le monde est sur le pont, près au branle-bas de combat.

Cette année, de nouveaux programmes tracent le cap des instituteurs de maternelle. Contrairement à ce que certains estiment, ces trois premières années de la scolarité ne font pas office de garderie. Sur les bancs taille 3 ans de l'école du Haut-Floirac, Fabienne Ambry, la directrice, donne le « la » pour les dix prochains mois. « À mon sens, l'école maternelle est destinée à apporter du bien-être à l'enfant, avant de lui inculquer un savoir, estime-t-elle. Cette étape sert à préparer le tout-petit à devenir élève, à le socialiser. Comprendre comment respecter les autres, se situer dans un groupe, trouver sa place n'est pas facile. À cet âge, tout passe par le jeu. »

Sa collègue ne dit pas autre chose. « Passer du temps avec un enfant en bas-âge pour l'aider à monter à

l'échelle et le regarder glisser sur le toboggan dix fois de suite peut paraître anodin mais c'est très important, prévient Heidi Aussedat. Cela permet de développer la confiance en soi, les aptitudes motrices, l'équilibre. Lacer ses chaussures, fermer son manteau tout seul, c'est pareil. » Même pour se familiariser avec les mathématiques, le jeu paraît le meilleur biais. « Lorsque l'on joue aux cartes, on manipule les nombres, poursuit la directrice. La construction de l'espace passe parce que l'enfant perçoit dans son corps, bien souvent en jouant. »

Son corps, ses émotions

Jean-Jacques Mairey, psychomotricien de Bordeaux, explique qu'à cet âge, ce que l'enfant apprend passe par la manipulation des objets, par ses relations avec les autres et par le langage qui soutient ce processus. L'école maternelle est une voie importante et précieuse dans la socialisation, la maturation : contrôle de son corps et de ses émotions, ouverture vers les autres, accès aux premières règles de vie en collectivité, plaisir de la découverte et des premiers apprentissages. Elle va donc donner à l'enfant de nouveaux outils qui contribuent au développement de sa personnalité, de son affectivité, ses connaissances et vont contribuer

progressivement à l'accès vers une plus grande autonomie. »

« La ministre a du courage de proposer ces programmes. Au moins, ils protègent les enseignants »

Autour de la petite table, sous le préau de l'école floiracaise, on est globalement satisfait des nouveaux programmes (lire ci-dessous). Isabelle Guillard est enseignante en Rased. « La ministre a du courage de proposer ces programmes. Au moins, ils protègent les enseignants et remettent un cadre à ce que doit être la maternelle, une vraie école et non pas un CP minoré. Certains parents ne pourront pas nous reprocher de ne pas apprendre à lire aux petits de 5 ans. »

Bien entendu, tous n'attendent pas que leur chérubin grille les étapes. Sandrine, mère d'une petite fille qui rentre aujourd'hui en grande section, estime que la maternelle constitue une étape primordiale. « Selon moi, c'est très important pour la socialisation, surtout quand ils n'ont pas été à la crèche. C'est le début de la vraie vie, des vrais moments de tendresse et de la découverte de la méchanceté. Ces années permettent d'apprendre à être autonome, épanoui en groupe, sans aucun doute. »

Un lien privilégié

Les instituteurs d'école maternelle (et les Atsem) jouissent d'un lien particulièrement proche avec les tout-petits qui ont encore grand besoin d'être maternés. Laëtitia Comblo, enseignante de moyenne et grande section à Léon-Blum, prend plaisir à profiter d'une « relation plus perso-

nelle avec chaque enfant ». « On prend davantage le temps de dialoguer avec chacun » dit-elle. Cécile Édouard-Montaury, institutrice de petite section, aime « voir grandir ces petits. Au début de l'année, ils arrivent encore un peu bébés et repartent en juin capables de réfléchir, de poser des questions. C'est super de les accompagner sur ce chemin. »

La route des 3-6 ans n'est pas un long fleuve tranquille. Selon le psychiatre bordelais Alpha Diallo, « entre 3 et 6 ans l'enfant se socialise. Il

est dans l'Œdipe, cette période où il vit de forts mouvements affectifs en lien avec ses parents. Vers 6 ans, que l'on appelle aussi l'âge de raison, ces pulsions et ce tumulte affectif s'apaisent. Il peut alors investir autre chose : la curiosité, le savoir, la découverte. C'est aussi l'âge où ils acceptent les contraintes. » Message aux parents qui déposent leur bout de chou pour la première fois : « La petite section est aussi un travail parental car ils laissent leur enfant pour la première fois, toute la journée, à des inconnus. Certes, les enfants pleurent les premiers jours, mais certains parents ont aussi la mine triste ! »

Le mythe des 6 ans

Si l'étape de la maternelle est importante dans le développement de l'enfant, les dés ne sont pas pour autant définitivement jetés après la kermesse de grande section. Xavier Pommereau, psychiatre bordelais, spécialiste de l'adolescence en difficulté et directeur du Centre Abadie, a de l'urticaire dès qu'il entend que tout est joué avant 6 ans. « Pour culpabiliser les parents, on ne fait pas mieux ! Chaque enfant évolue différemment, il faut respecter le temps de chacun. Ce n'est pas parce qu'un enfant marche à 18 mois qu'il sera boiteux plus tard ! En revanche,

tous les enfants ont besoin de partager du temps avec leurs parents. Lire des histoires, jouer au ballon, montrer des images, c'est primordial. »

Ce matin, dans les classes version miniature, quelques larmes couleront sur les joues rondouillettes, vite séchées par des bras attentionnés.

(1) Les Rased, réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, sont des enseignants ou psychologues spécialisés. Les Atsem sont les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles qui aident dans les classes.

La maternelle, une école « à part entière »



Certains documents expliquant la réforme vont arriver en retard. PHOTO ARCHIVES AFP

PROGRAMMES Les nouveaux textes sont salués par les enseignants malgré quelques critiques

Même à l'école maternelle, il y a des programmes à respecter. Ceux-ci ont été revus et corrigés pour cette rentrée 2015 et semblent, pour une fois, faire l'objet d'un large consensus.

But de l'opération : mettre l'accent sur le vocabulaire, le jeu, la socialisation ; et surtout, rompre le lien entre la grande section (5-6 ans) et le cours préparatoire, qui lançait parfois les élèves dans un apprentissage précoce de la lecture et de l'écriture. « Tous les rapports montrent que cette course à l'échalote de la "primarisation" de

la maternelle est néfaste, surtout pour les enfants qu'elle laisse au bord du chemin », analyse Annie Serres, directrice d'école à Bordeaux et membre du bureau girondin du Snuipp, syndicat majoritaire dans le premier degré.

« Les nouveaux programmes qui remettent l'enfant au centre et font de la maternelle une école à part entière tiennent compte des recherches les plus pointues en la matière, et c'est bien, même si on a un peu l'impression qu'on a voulu faire plaisir à tout le monde », poursuit l'institutrice.

Les enseignants concernés pointent toutefois quelques défauts dans la mise en place de la réforme : la formation a manqué, et les documents d'accompagnement utilisés pour faire classe sont en retard... Pour Annie Serres,

« c'est d'autant plus dommageable que certaines prescriptions, comme la reconstruction du lien école-famille, nécessitent des outils. Il s'agit de mettre les parents en confiance, d'expliquer pourquoi l'école est importante, mais ça ne se fait pas tout seul quand, par exemple, on a affaire à des familles qui n'ont pas eu, ou peu, de liens avec le système scolaire. »

Pour les tout-petits

Si l'importance de l'école maternelle n'est plus contestée, les programmes ne font pas tout. Un dispositif intéressant avait déjà été mis en place à la rentrée 2013 avec des classes d'accueil spéciales pour les moins de 3 ans avec de petits effectifs (pas plus de 17 élèves), des maîtres (normalement) formés spécifiquement, des séquences

particulières, et même du mobilier adapté. « Ça marche très, très bien, et les équipes concernées développent une super-relation avec les familles », diagnostique Annie Serres. « Le problème, c'est qu'en dehors de ces structures spécifiques, l'accueil des moins de 3 ans progresse fort peu. Il se fait toujours en fonction de la place, c'est-à-dire pas souvent, dans des classes à 30. C'est ainsi qu'à Bordeaux, il n'y a même pas 100 enfants de moins de 3 ans qui vont à l'école ! Or, on sait bien qu'une scolarisation précoce est bénéfique en termes de socialisation et d'acquisition du langage pour les enfants de familles peu favorisées. Pour renforcer l'école maternelle, c'est cet esprit qu'il faudrait développer. »

Catherine Darfay

La ministre défend sa réforme

COLLÈGE Confrontée à la grogne des syndicats, Najat Vallaud-Belkacem a contre-attaqué

Alors que les enseignants hostiles à sa réforme du collège se réunissent en intersyndicale aujourd'hui pour prévoir un mouvement de grève, Najat Vallaud-Belkacem a voulu désamorcer la situation en avouant qu'un « malentendu s'est installé » avec les professeurs. « On oublie trop souvent que cette réforme a été concertée longuement avant d'être adoptée. Chaque mesure a été inspirée par le terrain », a expliqué la ministre de l'Éducation dans un entretien au « Parisien/Aujourd'hui en France ».

En déplacement hier à Dijon, Mme Vallaud-Belkacem a annoncé un « effort exceptionnel » pour la formation continue des ensei-

gnants pour l'année scolaire 2015-2016, avec un budget de 72 millions d'euros. Concernant la revalorisation des salaires des enseignants, une hausse est prévue « dans les deux ans qui viennent. Cela fait actuellement l'objet de négociations avec les organisations syndicales ».

Par ailleurs, les 60 000 postes promis par François Hollande seront bien créés d'ici la fin du quinquennat, la ministre affirmant que sur les 54 000 postes dévolus à la seule Éducation nationale en cinq ans (le reste dépend de l'enseignement supérieur et de l'enseignement agricole), la moitié a déjà été créée.



Najat Vallaud-Belkacem maintient que « la réforme s'appliquera ». PHOTO AFP

Pour Alain Rousset, climat au beau fixe sur la région Aquitaine

CONSEIL RÉGIONAL

Alain Rousset effectuait sa rentrée devant la presse hier après-midi. Au menu, climat, lycées et, bien sûr, économie

Climat, économie, jeunesse et agriculture, c'est autour de ces quatre principaux thèmes qu'Alain Rousset a développé sa conférence de presse de rentrée, hier après-midi, à l'hôtel de région. En faisant comprendre d'entrée à son auditoire qu'il s'exprimait en tant que président et non en tant que candidat à sa réélection, même si, à quelques mois d'une échéance électorale, la frontière perd de son étanchéité.

Concernant le climat et la conférence mondiale qui se déroulera à Paris en décembre prochain, Alain Rousset a estimé que les Régions, et particulièrement celle qu'il conduit, devaient tenir un rôle important. Il a donc naturellement été question de transport. Et surtout de transport ferroviaire. Pau-Canfranc d'abord, cheval de bataille du président aquitain, qui a annoncé son intention d'écrire une lettre à François Hollande pour obtenir son soutien dans la réouverture de cette ligne internationale.

Alain Rousset a de même rappelé que la Région Aquitaine avait permis la rénovation de la ligne Saint-Jean-Pied-de-Port - Bayonne en avançant la part de l'état, d'un montant de 15 millions d'euros.

À cette occasion, il a de nouveau plaidé pour la résurrection de l'écotaxe au profit des Régions et de leurs investissements en faveur du fer, seule alternative à la thrombose sur les routes et à l'augmentation du trafic des camions. « En vallée d'Aspe, sur la RN 134, c'est un camion par minute », rappelle-t-il.

Mais le président aquitain répète qu'il ne veut taxer que le transit international, et pas le transit local ou régional. Et il balaie d'un revers de main les réserves que l'Europe ne manquera pas d'afficher à l'égard d'une réglementation forcément discriminatoire. « On doit pouvoir trouver un moyen-légal », assure-t-il.

« Champions de demain »

Et c'est avec la même assurance qu'il a réitéré sa foi dans la desserte ferroviaire à grande vitesse vers l'Espagne qui, on le sait, n'a pas convaincu les arbitres de l'enquête d'utilité publique. « Ne pas le faire, c'est mettre encore plus de voitures sur les routes », affirme-t-il, tout en précisant que la vitesse doit également s'améliorer pour les transports régionaux, surtout à la veille de la fusion avec Poitou-Charentes et le Limousin. « Limoges à trois heures de train de Bordeaux, c'est beaucoup trop. »

Du climat à l'économie, il n'y a qu'un pas qu'Alain Rousset a franchi d'autant plus allégrement que,



Alain Rousset, hier après-midi, à la Région. PHOTO FABIEN COTTEREAL

dit-il, l'Aquitaine joue les premiers rôles pour les énergies renouvelables ou la chimie verte.

On sait que le président de la Région n'a pas besoin d'aller devant le Medef pour clamer son affection envers les entreprises, comme l'a fait Emmanuel Macron, avec lequel il avait dîné la veille à Léognan, lui redemandant de donner plus de pouvoir aux Régions « pour accompagner les entreprises qui bougent », Alain Rousset évoquant plutôt les petites entités que celles du CAC 40.

Il n'est pas certain que le ministre de l'Économie ait donné à Alain Rousset la réponse qu'il attendait. Pas de quoi décourager ce dernier, qui reste persuadé que « c'est aux Régions de faire émerger les champions économiques de demain ».

Nouveaux lycées

Demain, c'est bien sûr la jeunesse. Aujourd'hui, Alain Rousset passera sa journée dans plusieurs lycées. À Pessac et à Gradignan d'abord, villes de sa circonscription de député, à Bergerac en fin de matinée pour inaugurer le lycée Hélène-Duc, le deuxième à énergie positive après celui de Bègles. Un inves-

tissement de 40 millions d'euros pour un établissement prévu pour 360 élèves.

Alain Rousset n'a d'ailleurs pas exclu la construction de nouveaux lycées, notamment à Biganos, en Gironde, pour faire face à l'augmentation de la population en Aquitaine qui, dit-il, « est devenue la région la plus attractive de France avec l'arrivée annuelle de 13 000 personnes d'âge actif ».

Le président aquitain a enfin souhaité que les lycéens qui déjeunent dans leur établissement soient le plus possible nourris avec des produits régionaux. Le 3 octobre, une rencontre sera d'ailleurs organisée entre producteurs et producteurs agricoles pour étudier la mise en place d'une filière de « circuits courts ».

Alain Rousset a enfin profité de cette conférence de presse de rentrée pour rendre hommage à Jean Lacouture, décédé cet été. Il a annoncé la création « d'une bourse Jean Lacouture » qui permettra de financer des projets de jeunes journalistes, notamment à l'étranger, Jean Lacouture ayant donné ses lettres de noblesse au grand reportage.

Benoît Lasserre

Urgences : 67 services seraient menacés

HÔPITAL Le gouvernement a tempéré les calculs du « Figaro », selon lequel 67 services d'urgences sur 650 seraient concernés, faute d'activité suffisante

« Le chiffre évoqué par "Le Figaro" de 67 services menacés ne figure pas dans le rapport » du Dr Jean-Yves Grall, sur lequel s'est appuyé le quotidien, a insisté le ministère de la Santé. « Il résulte d'une extrapolation et d'une lecture partielle et partielle de ses conclusions », a-t-il jugé.

Le rapport en question, rendu en juillet à la ministre de la Santé, Marisol Touraine, livre plusieurs pistes pour réorganiser les services d'urgences sur le territoire et permettre à chaque Français d'accéder en moins de trente minutes à des soins urgents, conformément à une promesse du président Hollande.

Jean-Yves Grall, le directeur général de l'Agence régionale de santé

du Nord-Pas-de-Calais, y préconise la création de « centres de soins non programmés » pour prendre en charge, par exemple, la « petite traumatologie », et désengorger les services en suractivité. « Selon les cas, certains services d'urgences à faible activité (inférieure à 8 000 ou 10 000 passages par an) pourraient évoluer et être transformés en centres de soins non programmés », tout comme des maisons de santé labellisées de la sorte, suggère le médecin dans son rapport.

« Il n'y a pas de liste »

« Le Figaro » a agrégé des chiffres issus de la base de données Hospi Diag, révélant que 67 services d'urgences connaissent « une affluence inférieure au seuil de référence des

10 000 personnes par an, soit 1,1 patient par heure ». « Sur 650 services en France, un sur dix accueille moins de 10 000 patients par an et se retrouve menacé de disparition », résume le quotidien, listant les établissements concernés. Dans la région, trois hôpitaux sont concernés en Charente, un en Dordogne, un dans les Landes et deux dans les Pyrénées-Atlantiques. Mais « il n'y a pas de liste de services d'urgences menacés de fermeture », rétorque le ministère de la Santé. « Au contraire, le gouvernement s'est engagé depuis 2012 à renforcer le service public des urgences » avec « 15 millions d'euros » investis dans les zones en tension, se défend-il.

Au ministère, on ajoute que « Marisol Touraine annoncera dans les



Le gouvernement s'est engagé à renforcer le service public des urgences. ARCH. G.B.

prochains mois un plan d'action sur la base des préconisations de ce rapport ».

HÔPITAUX DE BARBEZIEUX, RUFFEC ET CONFOLENS

Les urgences en sursis ?

Selon « Le Figaro », 67 services d'urgence sont menacés de fermeture en France. Dont trois chez nous

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Les services d'urgence des hôpitaux de Barbezieux, de Ruffec et de Confolens sont-ils menacés de fermeture ? Oui, comme 64 autres en France, affirme « Le Figaro » dans son édition d'hier.

Selon le quotidien national, ces petites structures connaissent « une affluence inférieure au seuil de référence des 10 000 personnes par an, soit 1,1 patient par heure ». Trop nombreux, trop coûteux, ces services pourraient être transformés « en centres de soins non programmés », autrement dit, en centres de consultations médicales sans urgentiste et sans rendez-vous », précise « Le Figaro », qui cite les travaux du docteur Jean-Yves Grall, directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) du Nord-Pas-de-Calais, auteur d'un rapport remis fin juillet à Marisol Touraine, ministre de la Santé.

Hier, la publication de ces informations – reprises en boucle par tous les médias – a suscité une réelle émotion chez les élus locaux et les médecins.

« C'est la 50^e fois qu'un rapport prétend que la qualité n'existerait que dans les grands centres médicaux ! »

« J'ai découvert ces informations tonitruantes comme vous, en lisant le journal et en écoutant la radio, mais je n'ai reçu aucun cour-



Le centre 15, au Samu, à Girac, traite tous les appels et actionne si besoin les services mobiles d'urgence et de réanimation (Smur) en coordination avec les pompiers. ARCHIVES CÉLINE LEVAIN

rier », réagit André Meuraillon, maire de Barbezieux et président du conseil de surveillance du centre hospitalier du Sud-Charente. « Des dizaines de rapports de ce type arrivent chaque jour sur les bureaux des ministres. Ils ne sont pas tous appliqués ! Mais je vais me renseigner et me rapprocher de l'Agence régionale de santé de Poitou-Charentes pour en savoir plus », ajoute-t-il.

Vincent You, directeur de l'hôpital de Confolens, a lui aussi lu « Le Figaro », mais ne s'inquiète pas outre mesure. « C'est la cinquième fois qu'un rapport prétend que la qualité n'existerait que dans les grands centres médicaux ! La réalité est bien différente. Ici, à Confolens, nous avons recruté une équipe stable. L'hôpital compte huit médecins urgentistes, dont certains ont fui les usines

à malades des grandes villes. Le service fonctionne bien, l'activité se développe et les chiffres le prouvent : 8 600 passages en 2011, 9 500 en 2014 et sans doute plus de 10 000 en 2015. Depuis le mois d'avril, nous battons tous les records ! »

Et Vincent You d'expliquer que les urgences de Confolens – sur un plateau de 760 m² dont la surface a été multipliée par sept – répon-

dent à de réels besoins sanitaires. « Les fermer, ce serait condamner un établissement dont la récente modernisation a coûté 20,8 millions d'euros ! Cela n'a pas de sens. »

La liste des 67 services d'urgence menacés car sous le seuil fatidique des 10 000 patients annuels tient-elle vraiment compte des particularismes locaux ? Là est toute la question. À Barbezieux, comme à Confolens, l'hôpital est flambant neuf. Beaucoup d'argent public a été investi.

La réalité du terrain

Il faut aussi rappeler que l'organisation du secours à la personne en Charente – autour du centre 15, basé à Girac, qui déclenche si besoin les interventions des services mobiles d'urgence et de réanimation (Smur) – est jugé novateur. Depuis le 1^{er} janvier, les centres 15 et 18 sont interconnectés. Médecins, urgentistes et pompiers travaillent mieux ensemble. Une convention très précise stipule qui engage quels secours et associe également les médecins généralistes et les ambulanciers privés. Tout cela, nos confrères du « Figaro » l'ignorent sans doute...

On ajoutera enfin cette précision importante : la liste des 67 services d'urgence menacés en France ne figure pas dans les 27 pages du rapport Grall. Elle a été établie par les journalistes du « Figaro », qui ont agrégé des données statistiques disponibles en ligne, sur le site Hospi Diag, émanation de l'Anap, l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux. Elle n'a donc rien d'officiel.

Une rentrée presque sans nuages selon le recteur

ÉDUCATION Tous les postes officiellement pourvus, le périscolaire pratiquement assuré partout... Seule la mise en place d'une charte de la laïcité pourrait créer quelques difficultés

VINCENT BUCHE

«C'est ma meilleure rentrée dans l'académie...» Hier à Poitiers, le recteur Jacques Moret se frottait les mains. Cette année, pas de polémique autour de l'affectation des professeurs stagiaires, comme l'an passé (1); pas de problème prévisible non plus de postes non pourvus à la rentrée: «Nous sommes mêmes en excédent d'emplois par rapport aux postes réels qui existent sur le terrain.»

Côté activités périscolaires, le recteur de l'Académie de Poitiers, pour sa dernière rentrée autonome avant le rattachement au grand rectorat de Bordeaux, affiche des chiffres qui font envie: 93 % des communes ayant une école assurent le service, un record national; les retardataires devraient régler le problème en cours d'année scolaire.

Même les fermetures définitives de minuscules écoles, comme à Chirac, ont été imposées sans susciter trop de remous, selon le recteur. Désormais, seule l'île d'Aix avec ses neuf élèves fait exception à la règle du regroupement scolaire dans des unités viables.

Le recteur peut donc théoriquement se concentrer en toute sérénité sur les innovations de la rentrée: l'évaluation en français et en



56 439 élèves font leur rentrée aujourd'hui. ARCHIVES XAVIER LÉCOTY

maths des élèves de CE2 pour mieux adapter l'enseignement à leur niveau dans les années précédant le collège; la préparation de la réforme des collèges pour la rentrée 2016; et la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République. C'est peut-être sur ce dernier point que pèsent le plus grand nombre d'interrogations.

Charte de la laïcité

La mise en place d'un enseignement moral et civique du CP à la terminale, supervisé par une déléguée académique, elle-même professeur de philosophie, ne

semble pas trop compliquée, pas plus que l'intervention aux côtés des enseignants de «réservistes volontaires»: 55 ont été recrutés sur leur parcours et leur engagement au service des valeurs de la République. Là où ça pourrait coïncider, c'est sur la signature obligatoire de la charte de la laïcité par l'ensemble des élèves et de leurs parents.

Que se passera-t-il en effet si certains refusent de signer? Ou si un élève signataire transgresse la charte? «Voyons si le cas se présente, se défause le recteur. Si c'est le cas, la pédagogie et la discussion

Martine Pinville à Barbezieux

Ce mardi matin, Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, visitera le lycée des Métiers Jean-Rostand à Angoulême, puis le CFA de Barbezieux. Jacques Moret, le recteur de l'académie de Poitiers, est quant à lui attendu jeudi matin à Cognac, où il se rendra au collège Claude-Boucher puis à l'école Victor-Hugo.

seront privilégiées avant toute sanction. On verra si ce pari est gagné ou non. Mais je suis persuadé qu'il n'y aura pas de problème dans l'académie.» Dans le cas contraire, les chefs d'établissement devront sans doute se débrouiller comme ils le pourront. Ils en ont l'habitude.

(1) Les professeurs stagiaires ont été affectés le plus possible au plus près de leur lieu de formation. Ainsi le recteur Jacques Moret s'est-il opposé à la nomination de deux profs stagiaires d'EPS formés à La Rochelle au collège de Saint-Algulin.

56 439 élèves attendus en Charente

Quelques chiffres et les situations à suivre dans le premier degré public

C'est le jour J aujourd'hui pour 31 059 enfants attendus dans le premier degré en Charente (+0,1%), dont 10 615 en pré-élémentaire public (+0,8%), 17 521 en élémentaire public (-0,3%). Dans le privé, les effectifs représentent moins de 10 % du total (2 680) et sont en légère baisse (-0,7%). C'est aussi la rentrée échelonnée pour 25 370 élèves attendus dans le se-

cond degré (-0,9%), dont 13 010 dans les collèges publics (-2,7%), 2 660 dans les lycées professionnels publics (-1,8%) et 5 740 dans les lycées techniques et généraux publics, qui font le plein (+6,3%). Le privé (3 790 élèves) enregistre un fort recul des inscriptions en lycée général ou technologique (-7,5%), plus modéré dans le premier cycle et le second cycle professionnel.

C'est aussi le jour J des comptages d'effectifs dans le premier degré public. En jeu huit fermetures conditionnelles de classes et 5 cinquièmes

classe conditionnelles de postes. Les classes, sous le coup d'une fermeture conditionnelle, se trouvent à la maternelle des Castors à Ruffec (une classe sur 4), et dans le groupe primaire de Vozeuil-et-Giget. En élémentaire sont concernées les écoles Marie-Curie à Angoulême, celles de Mérignac, Villefagnan, l'école Robert-Doisneau de Ruelle. Et enfin deux classes en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) l'une à Verdille/Ranville-Breuillaud (si le RPI conserve ses deux classes elles seront regroupées à Verdille) et

l'autre dans le RPI d'Ecuras-Rouzède. À l'inverse, cinq postes et demi pourraient être ouverts en maternelle et élémentaire, selon comptage, à Soyaux (maternelle Rep + et élémentaire à Jean-Moulin), La Couronne (maternelle Étang des Moine), Châteauneuf (élémentaire Jean-Moulin) et Blanzac (élémentaire) et Angoulême (maternelle Jean-Macé demi-poste).

Les effectifs des écoles concernées, transmis par les inspecteurs de l'éducation nationale, seront officialisés demain matin.

Début de saison sans le complexe footballistique

Le futur complexe footballistique communautaire n'étant pas encore accessible au public, les joueurs du club Sports et loisirs Châteaubernard Football effectueront leurs inscriptions directement auprès de leurs entraîneurs respectifs et chaque catégorie débutera la saison, tout au moins le mois de septembre, hors Châteaubernard.

Les débutants, conduits par Alain Rohas et Christophe Nieborak, reprendront dès demain au stade de Crouin de 17 h 15 à 18 h 30.

Les U11 (coach Linda Roméo et Alain Rohas) et les U13 (entraîneur Olivier Rigallaud) rejoindront également la structure de Crouin tous les mercredis et vendredis soirs, de 18 h 30 à 19 h 45.

Les U15 poursuivent leurs entraînements à la base plein air tous les mercredis et vendredis soirs de

18 h 30 à 20 heures avec Michel Volantin, responsable de l'école de foot.

Les U17-U18, menés par Laurent Lopez et Jérémie se retrouvent eux aussi à la base plein air tous les mardis et vendredis soirs de 18 h 45 à 20 h 15.

Chez les Seniors deux équipes sont inscrites (responsable David Guyton), les entraînements ont lieu au stade du collège Félix-Gaillard les mardis et jeudis soirs de 19 à 21 heures.

Des joueurs seniors et des éducateurs, diplômés ou non, sont les bienvenues au sein du club, qui prend en charge la formation de ces derniers.

Sandra Balian

Renseignements au 06 85 22 12 88 (Michel Volantin).



Michel Volantin, responsable de l'école de foot, et quelques éducateurs du club. PHOTO S. B.

Le tennis veut tester une formule à la sauce fitness

Le club de tennis castelbernardin débute ses inscriptions dès demain, de 10 à 12 heures, au club house et les poursuit samedi aux mêmes heures.

Cette année Stéphanie Berthélémy lance une formule sportive d'1 h 30 se répartissant à parts égales entre une séance de fitness sur musique et un cours traditionnel de

tennis. Avis aux novices, le club propose de découvrir la discipline tennis mercredi 9 septembre de 14 à 15 heures ou de 17 à 18 heures et samedi 12 septembre de 10 à 11 heures.

S. B.

Inscriptions au 06 20 64 89 39.



Le club de tennis affiche ses structures sur grand format. PHOTO S. B.